

## Protection et entretien des bardages bois

### AFCOBOIS, CTB-A+ et industriels de la finition s'unissent pour apporter une solution pérenne aux maîtres d'ouvrage publics et privés



Reconnu pour sa résistance et ses bénéfices écologiques, le bois dans la construction et l'aménagement séduit le grand public. Cependant, son utilisation en extérieur est ralentie. 91% des personnes\* pensent en effet que ce matériau doit être traité et entretenu régulièrement. 62% estiment qu'il se détériore dans le temps tant dans son aspect que dans sa couleur.

Pour lever ces freins qui pèsent sur la construction bois, la filière s'organise comme en témoigne la récente journée technique organisée par AFCOBOIS, Syndicat Français de la Construction Bois, et la marque CTB-A+ au sein de l'Institut Technologique FCBA à Bordeaux, en présence d'industriels de la finition.

Relativement stable, le marché des bardages bois devrait progresser dans les années à venir sur ses secteurs traditionnels que sont la maison individuelle, l'extension-surélévation, le petit collectif et le non résidentiel. Néanmoins, comme l'indique Frédéric Carteret, Président d'AFCOBOIS et Directeur de l'entreprise AMI BOIS, « deux critères sont à prendre en compte en termes de bardage et de revêtement :

- . l'extension-rénovation qui est plutôt en hausse,
- . et la construction neuve, premier marché des bardages bois, qui est en légère baisse.

Sur cette dernière, nous constatons cependant que le bardage bois est de moins en moins utilisé sur le marché de la maison individuelle groupée ou diffus alors qu'il est de plus en plus présent en logement collectif ».

« Bien qu'il bénéficie d'une excellente image auprès du grand public, son aspect qui évolue dans le temps quand il est utilisé à l'extérieur freine son développement », ajoute Frédéric Carteret. En effet, le bardage bois naturel (-30% en 5 ans) ou autoclavé (+8% en 5 ans) représente 70% du marché tandis que le bardage bois avec finition n'atteint que 30 % (avec une très forte hausse des bardages avec saturateurs).

\*source étude Sorgem/Codifab 2016

Pour les constructeurs de maisons individuelles à ossature bois, l'objectif aujourd'hui est de rassurer les clients quant à l'entretien et la tenue dans le temps de l'aspect extérieur du bardage. « *C'est pourquoi, il est important de nous rapprocher aujourd'hui des industriels de la finition mais également des entreprises certifiées CTB-A+, titulaires de la récente certification pour l'entretien et l'embellissement des bois extérieurs, afin d'apporter ensemble aux maîtres d'ouvrage publics et privés une solution pérenne dont la qualité est validée par le FCBA* » affirme Loïc de Saint-Quentin, Délégué Général d'AFCOBOIS.

« *Véritable plateforme d'échanges, cette journée technique a permis de faire rencontrer tous les acteurs du marché et les entreprises certifiées CTB-A+ dont le cœur de métier reste le matériau bois. Nos compétences en matière de protection et de préservation des bois sont un gage de qualité que nous proposons depuis plus de 60 ans sous la marque CTB-A+.*

*La certification entretien et embellissement des bois extérieurs, de même que les futures certifications Bardage Bois et Finition Bois qui seront lancées dans le courant de l'année, sont pour les maîtres d'ouvrages et les consommateurs une garantie de qualité irréprochable* » conclut Eric Vieillemand, Président de la marque CTB-A+.

Pour plus d'informations sur la certification entretien et embellissement des bois extérieurs, rendez-vous sur le site [www.ctbaplus.fr](http://www.ctbaplus.fr)

## La certification de services CTB-A+ en bref

La marque CTB-A+ est **la seule certification de services du domaine de la préservation, de l'entretien et de l'embellissement des bois dans le bâti.**

- 55 ans d'expérience
- 125 entreprises titulaires de la certification CTB-A+
- forte implantation sur la France et les DOM : 170 sites certifiés
- 20.000 chantiers sous certification réalisés par an
- 2.000 chantiers contrôlés par an par l'Institut Technologique FCBA, organisme certificateur

**CTB-A+ fait partie du secteur Durabilité Préservation Bois** qui réunit sous sa bannière les marques de certification de produits CTB-P+ pour les produits de préservation des bois, CTB-B+ pour les bois traités préventivement et une certification de personnes CTB-E+ pour les experts en pathologies des bois.

Pour plus de renseignements : Nathalie Bergeret - Chargée du secteur Durabilité-Préservation Bois  
Unité Certification  
Mail : [nathalie.bergeret@fcba.fr](mailto:nathalie.bergeret@fcba.fr)